



ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET REDD+ DE LA RESERVE NATIONALE DE GILE AU MOZAMBIQUE

Réf.
47

Experts	Pays	Volume (hj)	Montant* (€)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Jérôme Maurice, Olivier Bouyer	Mozambique	19,5	18 340 <i>*activité des experts cités, alors au sein d'ONFI</i>	Gouvernement du Mozambique	FFEM	Juil. 2011	Oct. 2011	Fondation IGF, COSV	thomas.dufour@onf.fr +33 140 194 831

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>Créée en 1932, la Réserve nationale de Gilé (RNG) s'étend aujourd'hui sur 2 800 km². La faune de la Réserve est typique des forêts de miombo (éléphants, antilopes...). Son paysage est constitué d'une mosaïque de forêts claires et de prairies (dambos). La RNG est la seule aire protégée du Mozambique dépourvue de zones d'habitation permanente. De ce fait, la forêt et les zones adjacentes (surtout à l'Ouest) sont intactes et représentent l'un des plus grands massifs ininterrompus de forêt du Nord mozambicain.</p> <p>On compte environ 32 000 habitants en périphérie de la RNG, dans une zone tampon qui s'étend sur 3 150 km². La chasse à l'intérieur et autour de la Réserve, sa gestion défaillante et les conflits armés, ont eu des effets dramatiques sur les populations animales et plusieurs espèces ont disparu à cause du braconnage dont le rhinocéros noir, le gnou et le zèbre. De plus, la province du Zambezia connaît un taux de déforestation très élevé causé par l'agriculture sur brûlis et l'exploitation forestière illégale.</p> <p>La fondation IGF intervient dans la cogestion de la RNG depuis 2007 en appui au Ministère du tourisme. Cependant, les pressions sur les ressources naturelles subsistent à la périphérie de la RNG, et les populations locales n'ont que rarement bénéficié de véritables opportunités de développement. Afin de poursuivre les efforts de réhabilitation de la RNG en mobilisant des mécanismes de financements novateurs, la fondation IGF a décidé de soumettre au Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) un projet REDD+ devant permettre d'appuyer la conservation durable de la forêt de miombo de la RNG et de sa périphérie.</p> <p>Cette étude de faisabilité avait pour objectif de préciser le contexte et les enjeux du projet, ses objectifs, son contenu (en terme d'activités et de chronogramme), son montage institutionnel ainsi que son plan de financement prévisionnel.</p>	<p>Jérôme Maurice a réalisé la mission de terrain (10 jours) entre Maputo, Quélimate (capitale de la province), Pébane, Gilé, la Réserve et sa périphérie. Olivier Bouyer, présent depuis les phases initiales du montage du projet (il avait coordonné la rédaction des Notes d'opportunité et d'identification du projet), a piloté la réalisation de l'étude.</p> <p>La mission a notamment permis de rencontrer l'ensemble des partenaires du projet (Ministères en charge de l'environnement, de l'agriculture, du tourisme, Direction nationale des aires protégées, autorités provinciales et de district, autorités de la RNG, les comités de gestion participative des ressources naturelles, la fondation IGF, l'ONG italienne COSV, les bailleurs de fonds...).</p> <p>Une Note d'engagement de projet (NEP, en français et en anglais) a été soumise au FFEM, précisant (i) le contenu technique, institutionnel et financier du projet et (ii) les points d'application du financement FFEM en lien avec ses autres activités dans la région. Le montage institutionnel (rôle et responsabilités des partenaires, modalités de gestion des fonds, plan de financement) et le programme d'actions détaillé de chaque partenaire du projet ont été particulièrement développés.</p> <p>La NEP répond également aux interrogations du Comité scientifique et technique du FFEM, posées lors de l'examen de la Note d'identification du projet, en précisant les modalités de structuration et de participation des communautés locales, les modalités de suivi des activités génératrices de revenus, les stratégies pour améliorer l'acceptabilité des agents de la RNG, la méthodologie de valorisation carbone REDD+ et la structure des stocks de carbone, le lien avec la stratégie nationale REDD+ et les modalités de répartition équitable de la rente carbone entre les différents acteurs.</p>